

## Enquête publique extension du cimetière de Blancpignon à Anglet Contre proposition alternative de l'association 5CLB au projet de la Mairie

La contre proposition ci dessous est une esquisse d'un projet alternatif à celui proposé par ma municipalité d'Anglet. Les professionnels de la gestion des cimetières et les experts pourront utilement préciser et compléter ce projet, en tant que de besoin. 5CLB ne prétend pas avoir l'expertise nécessaire pour formaliser une proposition technique aboutie de cimetière. En revanche **cette esquisse démontre clairement qu'il est parfaitement réaliste et crédible de satisfaire les besoins d'augmentation de l'offre d'emplacements d'inhumation à Anglet sans défricher ni distraire du régime forestier 1,7 ha de la forêt publique.**

On rappellera utilement que, réglementairement, comme l'a précisé le Ministre de l'intérieur dès 1998, « aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit l'usage des enfeus et que dès lors ces derniers doivent être considérés comme autorisés...sous la réserve de ne pas présenter de risque de santé publique.. » Les enfeus sont d'ailleurs depuis de nombreuses années proposés par toutes les sociétés de services funéraires qui en précisent les garanties sanitaires et les tarifs. Ils sont de plus en plus utilisés tant en France qu'à l'étranger.

Le projet proposé ci dessous se déploierait en deux étapes. L'une devrait se concrétiser au plus tard dès le début de l'année 2025. Elle consisterait à répondre aux besoins les plus urgents en complétant l'aménagement des cimetières de Louillot et de Blancpignon. La seconde permettrait de créer, à Anglet, un 4ème cimetière à Sutar afin de répondre à l'évolution des besoins dans les prochaines années. Sa concrétisation pourrait débuter en 2026 et se poursuivre dans le temps en fonction des besoins.

**Première étape: Aménagement complémentaire des Cimetières de Louillot et de Blancpignon.  
(Créer environ 1200 emplacements supplémentaires pour les cercueils et 150 à 200 emplacements pour les urnes)**

**1- Compléter les capacités du cimetière de Blancpignon** ( environ 900 emplacements supplémentaires pour des cercueils et 150 à 200 pour les urnes) - voir plan joint

- Construction d'un mur d'enfeus le long du cimetière, Chemin du Petit Palais, côté nord de la forêt, (à l'angle de l'allée de l'Esquiro)

Cet équipement permettrait d'accueillir environ 210 emplacements de cercueils. (70 mètres de mur / 3 mètres de hauteur / 3 étages d'enfeus)

Le mur actuel délimitant le cimetière serait reculé de 2/3 mètres sur le chemin du Petit Palais afin de permettre l'installation des enfeus. L'allée stabilisée actuelle contre le mur permettrait d'accéder aux enfeus sans qu'il soit nécessaire d'augmenter l'emprise au sol.

La bande de terrain nécessaire fait partie de l'espace forestier du Pignada. C'est le chemin d'entrée dans la forêt, elle ne comporte aucun arbre. Sa distraction de la forêt publique ne devrait donc pas comporter de difficultés. De même le déplacement de ce chemin d'accès à la forêt pourrait être réalisé sans difficultés et ne nécessiterait aucun abattage d'arbres.

- Construction d'un mur d'enfeus le long du cimetière, côté Ouest de la forêt .

Cet équipement permettrait d'accueillir environ 540 emplacements de cercueils. (180 mètres/ 3 mètres de haut / 3 étages d'enfeus). La petite parcelle non boisée à l'angle extérieur du cimetière pourrait être dédiée à l'installation de columbariums et de cavurnes. (150 à 200 emplacements)

Le Mur actuel délimitant le cimetière serait reculé de 2,5 mètres afin de permettre l'installation des enfeus. L'allée stabilisée actuelle contre le mur permettrait d'accéder aux enfeus sans qu'il soit nécessaire d'augmenter l'emprise au sol.

La bande de terrain sur laquelle serait installée le mur d'enfeus fait partie de la forêt de Pignada. Cinq (à dix arbres au maximum) devraient être abattus pour l'installation du mur funéraire. Une modification du PLU serait nécessaire pour déclasser cet espace de 450 à 500 m<sup>2</sup> (EBC, périmètre de protection du captage d'eau potable) et le distraire du régime forestier. (le projet municipal actuel prévoit de déclasser 1,7 ha de forêt soit 17 000 m<sup>2</sup>)

Compte tenu de la topographie des lieux, le nouveau mur ne devrait pas, depuis le cimetière, cacher la vue sur le massif du Pignada.

- Construction d'un mur funéraire d'enfeus le long de la façade actuelle du cimetière, Allée Esquiro (entre la marbrerie et l'entrée principale du cimetière)

Cet équipement permettrait d'accueillir environ 120 emplacements. (40 mètres de mur / 3 mètres de hauteur/ 3 étages d'enfeus) Nota le mur actuel fait environ 80 m mais pour respecter les contraintes d'installation, seuls une quarantaine de mètres seraient utilisables. (afin de respecter les distances règlementaires entre le cimetière et les habitations)

Compte tenu de la topographie des lieux, le nouveau mur de clôture ne devrait pas être significativement plus haut que l'actuel.

Nota 1 : Si au lieu de trois étages d'enfeus, le choix de 4 étages était retenu, il serait possible d'accueillir environ 1200 emplacements de cercueils au lieu de 900.

## **2- Compléter les capacités du cimetière de Louillot ( 330 emplacements de cercueils supplémentaires) (Voir plan joint.)**

- Construction, sur le petit jardin public (terrain de boules et pelouse) d'un double mur funéraires d'enfeus, (dos à dos), dans le prolongement nord du cimetière.

Ces deux murs (environ 35 mètres de long chacun) pourraient accueillir 3 étages d'enfeus soit au total environ 210 emplacements de cercueils.

Le mur de clôture du cimetière, ainsi que le portail d'entrée serait reculé 67 mètres (au-delà des 2 chênes). Un espace de verdure serait ainsi intégré au cimetière. Il pourrait éventuellement y accueillir des cavurnes voire un columbarium)

Nota : L'espace « terrain de boules » serait supprimé et pourrait être déplacé sans difficulté à l'intérieur du parc actuel derrière le cimetière.

- Construction d'un double mur funéraire d'enfeus, en bordure est du cimetière, en haut de la promenade accédant au parc public récemment aménagé

Le mur de clôture du cimetière serait reculé de 5/6 mètres environ, sur une vingtaine de mètres.

Un double mur (20 m chacun) d'enfeus (sur trois étages) serait installé en bordure du cimetière actuel. Il permettrait d'accueillir environ 120 emplacements de cercueils. (

L'allée à l'intérieur du cimetière serait utilisée et une allée serait à créer à l'arrière pour accéder aux enfeus.

Nota : Les logements d'urnes le long du mur actuel seraient déplacés dans les columbariums pouvant être créés dans le prolongement du cimetière.

## **Deuxième étape Construction d'un nouveau cimetière à Sutar, dédié à l'installation d'enfeus et de columbariums. (voir plan joint) (1200 emplacements supplémentaires pour des cercueils et environ 400 pour les urnes)**

La notice de présentation du projet d'extension du cimetière de Blancpignon précise que deux espaces ont été expertisés à Sutar ( plus de 5ha) de terrain mais qu'ils ont été disqualifiés en particulier à cause de la présence trop affleurante de la nappe phréatique.

La création de murs funéraires d'enfeus et de columbariums étant compatible avec la présence d'eau en sous sol, il est donc proposé de créer le **nouveau cimetière d'Anglet à Sutar sur environ 1 ha** (sur les 5 ha déjà expertisés). L'utilisation des terrains appartenant déjà à la Commune permettraient de limiter les coûts d'achat de foncier.

- 400 mètres de murs funéraires, tout autour du cimetière, avec trois étages d'enfeus, permettraient de créer environ 1200 emplacements de cercueils

- Dans le vaste espace central restant, des columbarium et cavurnes permettraient d'accueillir plusieurs centaines d'urnes, dans un cadre arboré et paysager.

Nota

1- En fonction de l'espace public disponible et de l'évolution des besoins la capacité d'accueil de ce nouveau cimetière pourrait facilement être adaptée.

2- Il serait également tout à fait possible et pertinent de satisfaire la totalité des besoins en emplacements pour des cercueils et les urnes sur cet espace de Sutar en densifiant les équipements en enfeus et en columbariums.